L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres No Entre Conti et Bienville

NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 17 MAI 1861.

G. F. WEISSE, F. LIMET, S. DUFOUR, G. BARRY { Editeurs-Propriétaires

Nouvelle-Orléans,
VENDREDI MATIN, 17 MAI.

Voir la seconde page, pour:

Le Feuilleton.
Le Bulletin Commercial,
Le Marché aux Bestiaux,
Le Mouvement du Port,
Le Départ des Steamers et Bateaux.

Abonnés à la semaine.

Les porteurs de l'Abeille sont autorisés à recevoir des abonnements "à la semaine" à raison de 25 cents pour les six numéros. On paiera aux porteurs.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par O. Leaumont, Blache & Co, à 10 heures, à leur magasin d'encan, rue de Chartres No 69—Bottes, souliers, brodequins et habillements d'été.

Par Bernard Turpin, à 10 heures et demie, sur la Levée en face de la rue St Philippe—Oranges et limons.

Par Placide J. Spear, à midi, dans la rue de Chartres No 74, entre Bienville et Conti—Beaux meubles en acajou et une excellente machine à coudre de Singer.

Par D. E. Morphy, à 11 heures et demie, à l'entrepôt Home, dans la rue Nouvelle Levée, entre Poydras et Lafayette—Farine. A 11 heures, à l'entrepôt de Lyttle—Mais.

Par le Shérif, à 10 heures et demie A. M., au No 3, Front Levée, 2me district—Fonds d'un café et d'un salon d'huîtres. A midi, au City Hotel, rue de la Commune—Un terrain de valeur, amélioré, situé rue Philippa, entre celles Poydras et Perdido.

Le blocus et le coton.

On nous donne comme certain que le blocus doit commencer dans quelques jours. La notification a dû en être faite aux ministres étrangers à Washington, et le gouvernement de Lincoln a eu la magnanimité de déclarer qu'un délai de quinze jours, à partir de l'apparition de l'escadre de blocus, serait accordé aux navires étrangers qui se trouveraient dans le port bloqué. Passé ce délai, il ne sera plus permis à un bâtiment ni de sortir ni d'entrer. Nous ne savons rien de positif sur la réponse qui a été faite par les ministres étrangers à la notification qu'ils ont reçue, mais ce que nous pouvons affirmer c'est qu'au mois de septembre prochain le blocus, s'il existe encore de nom, n'existera plus de fait. A l'appui de cette assertion, nous n'avons besoin de fournir qu'un seul argument qui prime toutes les considérations politiques et diplomatiques—il faut que le coton sorte des ports du Sud.

Les chiffres suivants, puisés dans les statistiques de la Grande-Bretagne, prouvent surabondamment que cette puissance ne peut se passer de notre coton et qu'à tout prix, même au prix d'une intervention armée, elle devra obtenir la levée du blocus.

En 1859, la Grande-Bretagne a exporté pour une valeur de 47,070,910 livres sterling (ou 235,101,600 en dollars) de cotons manufacturés. Sa consommation a été dans la même année de £24,000,000 ou $120,000,000. Son intérêt dans la récolte de coton de 1859 s'est donc élevé à $355,101,600.

Sur cette somme, qui représente la valeur des cotons manufacturés chez elle dans une année, elle a payé pour la matière première aux Etats-Unis 110 millions de dollars, ce qui laisse pour la valeur créée par son industrie une somme de 235 millions de dollars.

La question est de savoir si la Grande Bretagne peut consentir à la suppression d'une récolte de coton, qui la priverait d'un revenu industriel de 235 millions de piastres, et qui, en arrêtant l'industrie cotonnière, mettrait en chômage une population de cinq millions de travailleurs. Il n'y a pas deux réponses à une pareille question. On sait quelle lutte gigantesque a soutenue l'Angleterre pour briser le blocus continental, imaginé par Napoléon Ier pour détruire sa puissance commerciale. Ses efforts ont été attestés par une dette de quinze milliards, mais elle a fini par triompher. M. Lincoln n'est pas un Napoléon, et il n'en coûtera pas beaucoup au gouvernement britannique pour lui rompre en visière directement ou pour fournir aux Etats Confédérés quelques frégates pour disperser les escadres de blocus des républicains.

Ce que nous avons dit de la Grande Bretagne est applicable, dans une proportion moindre, à diverses puissances européennes. La France est, après elle, la nation qui consomme le plus de coton, un demi-million de balles environ, qui alimentent les districts manufacturiers de la Normandie, de l'Alsace et de plusieurs autres départements.

La matière première vendue par les Etats du Sud à l'Europe est évaluée annuellement à 200 millions de dollars, ou à un milliard de francs; mais après avoir subi diverses transformations dans les manufactures, elle représente trois fois la même valeur, c'est à dire trois milliards de francs. Et c'est un commerce aussi vaste que M. Lincoln a l'intention de supprimer avec sa petite flotte de bateaux à vapeur et ses trois ou quatre frégates.

Le blocus n'aurait pas seulement pour effet de ruiner les vastes intérêts qui se rattachent à l'industrie cotonnière, il porterait atteinte à d'autres intérêts non moins graves et non moins importants, à ceux du commerce d'exportation en Europe. Chacun de nos lecteurs peut juger de l'étendue de ces intérêts par le commerce français de la Nlle-Orléans.

S'il plaît à M. Lincoln et à son cabinet de ruiner leur propre pays par un tarif absurde et une guerre plus absurde encore, ils ne peuvent pas espérer que l'Europe entière laissera mettre en péril ses intérêts commerciaux jusqu'à concurrence d'une valeur annuelle de quatre milliards pour respecter un blocus qui ne pourra jamais être effectif sur une étendue de quinze cent lieues de côtes. L'Angleterre, pour sa part, préférerait déclarer la guerre à Lincoln que de s'exposer à voir ses millions d'ouvriers sans travail se soulever et mettre en danger sa tranquillité domestique. La France de son côté, ne supportera pas davantage qu'on ruine une des branches les plus importantes de son industrie et elle ne faillira pas à donner à ses nationaux établis dans le Sud la protection qu'ils attendent d'elle.

Une intervention directe de la part des puissances européennes n'est même pas indispensable pour affranchir les ports du Sud des croiseurs de M. Lincoln. Les intérêts menacés ont le droit de se défendre, et les Etats Confédérés trouveront dans les ports cotonniers d'Europe une aide assez puissante pour lutter avantageusement contre la marine du Nord. Le port de Liverpool peut à lui seul équiper et armer une flotte de steamers et les vendre à crédit au gouvernement de Montgomery. Il n'en faudra pas plus pour briser le blocus et donner aux escadres d'observation le droit d'intervenir, en vertu de ce principe du droit des gens que les neutres ne sont obligés à respecter le blocus qu'autant qu'il est effectif.

Quelque soit le cours des évènements, nous avons la conviction que le blocus, en admettant qu'il soit jamais effectif, ne durera pas plus de 60 à 90 jours et nous croyons que le commerce peut baser ses opérations sur cette assurance.

Forces navales des Etats-Unis. — D'après le *Scientific American* les, forces navales des Etats Unis se composent de sept frégates à hélice, 5 corvettes à hélices, 4 corvettes à vapeur à roues, 8 corvettes à voiles. Total, 24 batiments portant 386 canons.

Forces des Etats Unis a Washington— Le *New York Herald* du 11 courant dit que les forces concentrées à cette date à Washington consistent en 25,000 hommes et six compagnies d'artillerie volante, avec 36 pièces de campagne On paraît être incomplètement renseigné au Nord sur l'état des forces confédérées en Virginie.

Théorie de l'art militaire.—On peut se procurer dès à présent, à l'imprimerie Théard, ou chez MM. Guerineau et Holle, une théorie de l'art militaire comprenant toutes les instructions nécessaires pour les exercices et les manœuvres de l'infanterie. C'est un ouvrage indispensable aux volontaires, et aux miliciens aussi bien qu'aux officiers et sous-officiers. Ce volume dont on nous a remis un exemplaire nous a paru aussi complet qu'on peut le désirer.

L'annonce du Grand Volksfest est publiée dans une autre partie du journal. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette belle fête que préparent nos citoyens allemands au profit des familles des volontaires absents.

Une autre fusillade a St-Louis—Les journaux de St-Louis du 13 racontent que le lendemain des massacres qui ont eu lieu le 10, une autre affaire a eu lieu dans les circonstances suivantes. Une troupe considérable de gardes allemands en entrant dans la ville fut sifflée par la foule, et il paraît qu'un citoyen tira un coup de revolver. La tête de la colonne se retourna et fit feu. Six personnes furent tuées et cinquante blessées par cette décharge, quatre hommes du régiment lui-même tombèrent sous les balles de leurs camarades. Le 11 la ville était redevenue calme, mais un grand nombre de familles quittaient St-Louis et partaient dans toutes les directions.

Nos ennemis, qui sont-ils?—Nous appelons l'attention sur une annonce publiée sous ce titre dans nos colonnes.

Par le Télégraphe.

DÉPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Capture de deux navires.

Passe Sud Ouest, 15 mai.—La barque des Etats Unis, Ocean Eagle, capitaine Luce, de Rockland, Maine, a été capturée ce matin par le steamer corsaire Calhoun. Elle a une cargaison de 3144 barils de chaux et est consignée à Creevy et Farwell. L'Ocean Eagle monte le fleuve sous la conduite d'un équipage de prise.

Le Music, un autre corsaire, a capturé le navire John Jarvie, qui a été envoyé aussi à la Nouvelle Orléans.

Nouvelles de Washington.

Washington, 16 mai.—Le Président a nommé le général Butler major-général de l'armée des Etats-Unis.

Des négociants écossais établis dans ce pays ont offert au gouvernement dix régiments pendant la durée de la guerre.

James Gordon Bennett, jr., de New York, et T. P. Ives, de Providence, ont été nommés lieutenants de marine des Etats-Unis et commandant en cette qualité leurs yachts respectifs, qu'ils ont offert au gouvernement.

Le département du trésor a refusé de permettre le transport des wagons destinés au chemin de fer intérieur de la Nouvelle Orléans.

On a démenti l'enlèvement des restes de George Washington du Mont Vernon, par les Virginiens.

Baltimore, 16 mai.—M. Ross Winans a été envoyé sous escorte au fort McHenry. Ses amis le portent candidat au Congrès.

Wheeling, 15 mai—La convention unioniste de l'Ouest de la Virginie qui s'est assemblée ici a adopté le rapport d'un comité en faveur de la paix. Ce rapport déplore l'envoi des troupes Confédérées en Virginie et désigne un comité chargé de réunir la Convention avant le 11 juin.

Harrisburg, 16 mai.—On craint pour demain une attaque sur Wheeling.

Le gouverneur Curtin signera la loi de suspension des dettes.

St Louis, 16 mai.—La législature s'est ajournée au troisième lundi de septembre.

Nouvelles de Montgomery.

Montgomery, 16 mai.—Le maître de poste a lancé une proclamation annonçant qu'il entrera en fonction le 1er juin.

Rien d'important au Congrès aujourd'hui.

Le capitaine Elzey, du 2e régiment d'artillerie des Etats Unis, est ici. Il a donné sa démission au gouvernement fédéral et offert ses services à la Confédération du Sud.

Alexandria, 16 mai—Les collecteurs des ports de la Virginie et de la Caroline du Nord ont cessé de faire leurs retours à la trésorerie des Etats Unis.

La Virginie occidentale sera exemptée des opérations du blocus.

Troupes fédérales refusant de preter serment.

Washington, 16 mai.—Un grand nombre de soldats en garnison ici refusent de prêter serment, parce que les autorités municipales de leurs places respectives ne veulent pas donner les secours promis à leurs familles, pendant leur absence.

Wheeling, 15 mai—Des résolutions ont été adoptées aujourd'hui à la Convention qui siste de la Virginie ouest, condamnant l'ordonnance de sécession, et convoquant pour le 11 juin une Convention des comtés favorables à la séparation.

La Convention s'est ajournée *sine die*.

New York, 16 mai—Les steamers de guerre des Etats Unis *Chesapeake* et *Parkersburg*, sont partis ce soir pour Pensacole et Key West, accompagnés par la canonnière *Mount Vernon*.

Députés soldats.

Harrisburg, Penn. 16 mai.—75 représentants de la Pennsylvanie, avec leur président, ont offert leurs services au gouvernement fédéral.

Erection de batteries à Aquia Creek.

Washington, 16 mai—On croit que les sécessionnistes de la Virginie ont placé des batteries à Aquia Creek pour défendre l'approche de Richmond.

On s'attend à ce qu'une démonstration décisive sera faite prochainement par les troupes fédérales.

New York, 16 mai—Gustave Holland, arrêté sur le steamer *Arago*, venant d'Angleterre, a été, après examen fait des dépêches dont il était porteur, mis en liberté.

Mouvements du général Butler.

Washington, 16 mai.—Le transport du général Butler au fort Monroe avec une grande quantité de munitions et d'approvisionnements semble indiquer un mouvement important.

Baltimore occupée par les troupes fédérales.

Baltimore, 16 mai.—La ville est occupée par les troupes fédérales.

Des régiments s'organisent dans le Maryland pour venir en aide au gouvernement.

Unionistes chassés du Missouri.

Louisville, 16 mai—Les journaux Keokuk et Quincy annoncent que des centaines d'unionistes ont été chassés du Missouri par ordre de la Légion du Sud.

Le Dr Lenoir, de Liberty (Missouri) a été arrêté et envoyé à Jefferson (Missouri), pour y être jugé d'après la loi martiale. Il est accusé d'avoir organisé une compagnie de volontaires unionistes.

Washington, 16 mai.—Une rumeur plus ou moins fondée circule que des troupes virginiennes sont derrière les hauteurs d'Arlington.

Nouvelles de la rivière.

Louisville, 16 mai—L'Ohio baisse encore ce soir, il y a 9 pieds 5 pouces d'eau dans le canal.

Marché de Cincinnati.

Cincinnati, 16 mai—La farine a fermé avec des ventes à 4 50 pour la superfine. Whisky 12 1/2 le gallon. Porc de 16 25 à 16 50 le baril de mess.

Séances de la Convention de la Louisiane—Nous avons reçu de M. J. O. Fixon, imprimeur de la Convention, un volume contenant le compte rendu des séances de la Convention de la Louisiane, le texte anglais et français des ordonnances passées et celui de la nouvelle Constitution de l'Etat. Nous le prions d'agréer nos remerciements pour cette attention.

Volksfest allemand — Nous avons reçu des invitations pour assister à cette fête populaire donnée par nos concitoyens allemands le 19 et le 20 courant sur les terrains de la société pour l'exposition agricole et industrielle.

L'Homoion—Nous avons reçu le numéro du 10 mai de ce journal de la Société Hahnemannienne. Il contient plusieurs articles intéressants des docteurs Taxil, Caboche et Dupaquier.

Arrivage extraordinaire—Sous ce titre la maison Alfred Munroe & Cie de la rue du Camp, annonce avoir reçu un envoi de marchandises du Nord qui ont été soumises à l'inspection des républicains noirs sur la frontière Leur approvisionnement de vêtements confectionnés et d'articles de toilettes est maintenant prêt à subir l'inspection des acheteurs.

CHRONIQUE LOCALE.

Les Corsaires. — Mercredi dernier, le corsaire *Calhoun*, parti de ce port sous le commandement du brave capitaine Jack Wilson, ayant à son bord quelques excellents canons et une centaine d'hommes intrépides, et convenablement armés pour croiser dans le golfe.

Le résultat de l'expédition ne se fit pas attendre. Le capitaine Wilson captura, sans rencontrer trop de résistance, la barque *Ocean Eagle*, de Portland, Maine, avec une cargaison de 3147 barils de chaux et plusieurs milliers de piastres, ce qui, joint à la valeur du navire, ne laisse pas que de faire une somme assez ronde. Le tout doit arriver dans notre port avant peu de temps.

Le capitaine Wilson, ayant confié le batiment capturé à un équipage de prise, est retourné dans le golfe avec des espérances fondées d'un prompt et fructueux résultat.

Une autre capture—Le corsaire *Music* a fait une capture près de la Balise, laquelle a été dirigée vers ce port, hier matin, en compagnie de celle fait par le *Calhoun*. Cette dernière prise est le navire *John Jarvis*.

Chasseurs à pied—La compagnie du capitaine Meilleur, qui est sans contredit une des mieux exercées de la ville, a paradé hier dans les rues de la ville et a passé devant nos bureaux.

Permutation. — Nous apprenons que le premier lieutenant Leopold Lange, de la 2de compagnie des Zouaves, dont notre correspondant de Warrington nous avait favorablement parlé, vient d'être promu au grade de capitaine de l'armée régulière de la Confédération. Nous avons la certitude que ses compatriotes louisianais apprendront cette nouvelle avec un vif sentiment de plaisir. Le jeune homme est à sa place.

Institut St. Louis. — Hier, nous avons assisté à la distribution des prix de l'Institut St. Louis et nous avons pu, de loin, il est vrai, tant l'assemblée était nombreuse, prendre part au charmant spectacle que présentait cette cérémonie, pleine de douces émotions pour les jeunes filles et pour leurs parents.

Nous avons entendu là de la musique bien exécutée, des chœurs bien conduits et surtout un morceau à six pianos, enlevé avec une précision et un entrain parfaits.

A l'appel des prix, nous n'avons vu donner que des couronnes! Mais ces couronnes-là, sur ces jeunes têtes si jolies et si riantes, se changeaient en vraies couronnes civiques: les jeunes élèves de l'Institut St. Louis ont pensé à ceux qui sont sous les drapeaux, à ceux qui vont combattre pour la défense de nos foyers! Et ces prix, récompense d'une année de travail, elles en ont fait don à la patrie! A leur demande, la directrice a remis à l'association des dames dévouées à nos soldats la somme qu'elle destinait aux livres et aux médailles.

A l'agonie—Mlle Riorden qui a été frappé dangereusement dans la rue de l'Annonciation, il y a une huitaine de jours, était hier soir à la dernière extrémité. Les deux individus accusés de l'avoir frappé sont dans la prison de paroisse.

Recorder Emerson—M. Gwartney qu'un affidavit accusait d'obtention de marchandises et d'argent, à l'aide de faux prétextes, au préjudice de Joseph R. Shannon & Co, propriétaires du bateau à vapeur *Roebuck*, a subi hier un interrogatoire à la suite duquel il a été renvoyé de la plainte. M. Emerson a décidé que l'affaire n'était pas de son ressort et devait être soumise à l'un des juges de District.—M. Gwartney était accusé d'avoir obtenu les connaissements du *Roebuck* et d'en avoir touché le montant à son profit.

M. Fondervis a été envoyé devant la Première Cour de District sous prévention d'assaillir habituellement Mme Frederica Wild et de lui lancer des morceaux de briques.

Wm West, accusé d'avoir assailli Joe Ambouster et de lui avoir cassé deux dents, comparaîtra devant le recorder le 28 du courant.

L'affaire "l'Etat vs Tearson et sa femme, accusés du crime d'incendie", a été remise au 17 mai.

Charles F. M. Cormick et autres, accusés d'avoir obtenu de l'argent, frauduleusement, de Mme Margaret James, domiciliée à l'encoignure des rues Liberté et Thalia, subiront un interrogatoire le 30.

John Paw devra répondre, le 31, à l'accusation de larcin.

James Hardenbrook a été arrêté à la demande de A. D. Hawkins qui l'accuse d'assaut et batterie avec intention de tuer.

Recorder Blache.—Mme Boyer et P. A. Millou, accusés de débit de spiritueux à des esclaves, ont fourni un cautionnement en attendant l'instruction.

Anna et Belle Allison et Sarah Cherry sont accusés de tenir des maisons dont les autorités ont eu lieu de se plaindre.

Un affidavit déclare que Wm Hart est suspect et dangereux.

Charles Stark, homme de couleur libre, est accusé d'habiter l'Etat contrairement aux lois.

Louis Woolfero, G. R. Bradley et B. Similien sont accusés d'assaut et batterie.

Henry Norman, accusé d'avoir insulté Mme Leighton et d'avoir menacé de tuer sa femme, a dû fournir un cautionnement pour répondre de sa comparution.

Suite des violences contre les Canadiens aux Etats-Unis.

Le journal canadien l'*Union* d'Ogdensburg, Etat de New York a été menacé de pillage il y a quelques jours par une bande de furibonds, sur le prétexte qu'il n'avait pas arboré le drapeau américain. L'intrépide rédacteur, M. Dorion, soutenu par un bon nombre de nos braves compatriotes, a refusé de céder à une telle requête présentée d'une telle façon. Les Canadiens étant bien armés et faisant bonne contenance, les Yankees se sont retirés, grognants et confus vers les *bar-rooms* où ils se sont consolés de leur déconvenue.

Nous ne pouvons mieux faire que de citer les conclusions de notre courageux confrère: "Il "y a des gens qui exposent leur patriotisme sur "les toits, mais qui à l'heure du danger n'en "ont pas dans le cœur; qui crient à tue-tête "dans les assemblées, qu'ils défendront le gou-"vernement au risque de leur vie, et au moment "du départ laissent les rangs et se tiennent ren-"fermés chezeux; ne seraient-ce point ces là-"ches de la nuit qui trouvent de l'audace pour "venir attaquer les maisons de leurs conci-"toyens."

Nous félicitons vivement le rédacteur de l'*Union* d'Ogdensburgh de sa conduite généreuse et déterminée, c'est par de tels actes que se consolide l'existence des hommes publics et des journaux. [*Minerve de Montréal.*]

Italie—L'*Indépendance belge* du 21 publie les télégrammes suivants:

Turin, samedi, 20 avril.

Les correspondances vénitiennes de l'*Opinione* signalent de nouvelles arrestations à Padoue.

Une correspondance de Rome, en date du 16, adressée à la *Nazione* dit que les bourbonniens font des enrolements et préparent une insurrection dans les provinces napolitaines, pour le 24 avril.

La rente fait de 74 15 à 74 30.

Turin, samedi soir, 20 avril.

M. Conforti a soutenu, dans la séance de la Chambre des députés d'aujourd'hui, l'ordre du jour proposé par Garibaldi.

Relativement à l'intention des officiers supérieurs garibaldiens de donner leur démission, M. de Cavour a déclaré que le général Fanti n'avait pas entendu dire quoi que ce fut de blessant pour ces généraux pour lesquels le ministère et le pays ont la plus grande estime.

Le président du conseil a fait comprendre les conséquences fâcheuses que cette démission produirait, puis, il a défendu le décret du mois d'avril, et examiné les ordres du jour de M. Ricasoli et du général Garibaldi, en faisant ressortir les difficultés qui s'opposent à la mise en activité immédiate des cadres de l'armée des volontaires.

M. de Cavour a ajouté ensuite qu'il existe aussi des difficultés politiques spécialement étrangères. Selon lui, si, après le discours prononcé hier par le général Bixio, le gouvernement donnait à ce dernier le commandement d'une division de volontaires, ce fait serait considéré comme une espèce de déclaration de guerre.

Ces paroles ont excité des mouvements de désapprobation.

M. de Cavour a continué et est entré ouvertement dans la question politique, en exposant le système du gouvernement qui a déclaré à plusieurs reprises à l'Europe que le but de l'Italie était de compléter son royaume par l'annexion de Rome et de Venise, mais en même temps que la question devait se résoudre pacifiquement et d'accord avec la France.

Le gouvernement a déclaré aussi qu'il ne prendrait pas l'initiative d'une guerre pour recouvrer Venise.

M. de Cavour a fait observer qu'une étincelle peut mettre le feu à toute l'Europe. L'Angleterre a dit positivement qu'elle se lèverait contre celui qui provoquera la guerre, et il faut tenir compte des conseils des gouvernements amis.

Il faut que le ministère évite tout motif de conflit contre l'Italie, en conséquence il ne peut accepter l'ordre du jour de Garibaldi.

Le président du conseil admet qu'on peut suivre aussi une politique contraire, mais dans ce cas il faut que la Chambre se prononce ouvertement, et alors les membres du cabinet, comme Italiens, y coopéreront par tous les moyens possibles.

La séance continue.—Turin est tranquille.

Turin, *samedi soir*, 20 *avril*.

M. Bixio a donné à la Chambre des explications relativement aux démissions des officiers des volontaires. Elles ont été accueillies par des applaudissements. Le général Fanti a donné des explications satisfaisantes. En conséquence les démissions seront retirées.

Garibaldi a déclaré hautement que la plus grande partie de ses succès sur les champs de bataille sont dus à ses vaillants compagnons.

MM Crispi et Ugdulena ont été ensuite entendus.

M. Ricasoli a modifié son ordre du jour.

Garibaldi a interpellé M. de Cavour au sujet de l'armement national.

Dans sa réponse, M. de Cavour a dit que, quant à l'armée régulière, on a fait deux levées dans l'Italie centrale. Une levée est ordonnée dans les provinces napolitaines. On s'occupe d'en faire une en Sicile. Le matériel est presque au complet. On compte 100 batteries d'artillerie. Grace à la bienveillance d'une puissance amie, on s'est pourvu d'une grande quantité de fusils.

Quant à ce qui concerne les volontaires, le ministère gardera les cadres pour en profiter en temps opportun. En cas de danger de guerre, les volontaires seraient réorganisés. Garibaldi sera prié d'en prendre le commandement.

Garibaldi a déclaré que ces explications ne le satisfaisaient pas. Toutes les nouvelles de l'extérieur et de l'intérieur sont alarmantes. Il a insisté pour la réorganisation de l'armée méridionale.

La Chambre a adopté, par 194 voix contre 77, l'ordre du jour de M. Ricasoli, rédigé dans les termes suivants:

"La Chambre, après avoir entendu les expli-"cations du ministère, persuadée de la franche "exécution du décret du 11 avril, et spéciale-"ment que l'application immédiate des dispo-"sitions de l'article 13, qu'on devra considérer "comme créant un dépôt d'instructions, tout "en pourvoyant convenablement au sort de la "vaillante armée méridionale, saura accroître "et coordonner nos forces d'une manière effi-"cace, certaine d'ailleurs que le gouvernement "du Roi s'occupera activement de l'armement "et de la défense de la patrie, ainsi qu'il ap-"partient à lui seul, passe à l'ordre du jour."

Vienne, *samedi soir*, 20 *avril*.

La diète de la basse Autriche a désigné aujourd'hui pour ses représentants au Parlement tous les candidats de la droite.

Dans le royaume de Vénétie, sur 849 communes, 131 ont procédé à des élections régulières; dans les autres communes et dans les villes chefs-lieux de province, les opérations n'ont pas eu de résultats.

La Diète de Zara, en Dalmatie, a résolu d'envoyer une Adresse à l'Empereur. Elle a élu ses représentants au Parlement.

LA QUESTION ITALIENNE EN ANGLETERRE.

Voici le compte-rendu de la séance du 19 avril dans la Chambre des Lords:

Lord Ellenborough demande si le gouvernement de Sa Majesté a été engagé dans une correspondance quelconque dans le but de concilier l'indépendance du Siége de Rome avec la souveraineté temporelle exercée par le roi d'Italie dans le territoire romain.

Lord Wodehouse. Le gouvernement de Sa Majesté n'a été engagé dans aucune correspondance à ce sujet. Les raisons, je pense, sautent aux yeux. La Grande-Bretagne est un pays éminemment protestante et la principale puissance protestante en Europe, et il doit, je pense, être évident qu'en traitant des affaires qui n'impliquent pas seulement l'indépendance d'un des Etats de l'Europe, mais aussi la position du chef spirituel des catholiques dans le monde, il ne peut être désirable que le gouvernement de Sa Majesté prenne l'initiative (écoutez, écoutez!), car les propositions que nous pourrions faire, fussent-elles mêmes bonnes en elles mêmes ne seraient propablement pas reçues avec faveur par les puissances catholiques de l'Europe.

Pour ces motifs, quoique le gouvernement de Sa Majesté ne voie certainement pas avec satisfaction la continuation d'un état de choses dans lequel l'indépendance d'un des Etats de l'Europe, je veux dire des provinces qui restent encore nominalement sous l'autorité du Pape, est entièrement annihilée par suite de l'occupation de ce territoire par des troupes étrangères, je dois cependant refuser de m'engager dans la discussion dans laquelle le noble lord semble vouloir m'entraîner.

Je ne puis m'empêcher d'observer que depuis plusieurs mois l'autorité temporelle du Pape a cessé d'exister. Depuis l'année 1849 l'indépendance du Pape, comme souverain, n'a pas existé une heure, et il est notoire aujourd'hui que le jour où les troupes françaises se retireront de Rome, la souveraineté du Pape cessera dans toutes les parties de son territoire. C'est pour ce motif que la solution de la question dépend immédiatement de celle de savoir si le gouvernement français retirera ou ne retirera pas ses troupes de Rome, et il est clair que, tandis que les raisons qui peuvent avoir engagé l'empereur des Français à continuer cette occupation sont des raisons qu'il n'est pas désirable que nous discutions en ce moment dans cette Chambre, il y a bien des arguments qui prouvent que ce serait d'une meilleure politique de retirer ses troupes.

Une idée erronée semble avoir prévalu dans quelques parties du domaine de Sa Majesté et du continent, à savoir que le but principal du gouvernement, et surtout de mon noble ami qui dirige le Foreign-Office, est de mettre fin à l'autorité du Pape.

Tout ce que je puis dire, c'est que le gouvernement de Sa Majesté s'est soigneusement abstenu de prendre une part proéminente dans la discussion des questions qui affectent spécialement le Pape. Il prend un vif intérêt à tout ce qui concerne la péninsule italienne, et il a usé de son influence morale pour faciliter au peuple italien les moyens d'atteindre son but; mais il a toujours pensé que ce n'était pas à une puissance protestante à prendre une part proéminente dans la discussion de questions qui intéressent le chef de l'Eglise catholique. [Ecoutez!]

Maintenant je dirai encore un mot de la position de l'Autriche en Vénétie, dont il est beaucoup parlé. On n'attendra pas de moi que je discute la question vénitienne, mais je dirai que l'avis constant que le gouvernement de Sa Majesté a donné aux deux parties en présence est qu'aucune d'elles ne soit l'assaillante, et qu'elles laissent au temps la mission de trouver une solution pacifique à la difficulté

Le comte de Clarendon. La question romaine a une importance vitale pour l'Europe Rome ne deviendra jamais la capitale de l'Italie sans le consentement de la France. Je crois que l'empereur des Français serait extrêmement charmé de rappeler son armée de la position humiliante qu'elle occupe à Rome, et qu'il s'y déciderait, s'il ne craignait de compromettre l'indépendance du Pape; je suis d'ailleurs convaincu que la raison qui l'a engagé à donner au général Lamoricière la permission de prendre du service dans l'armée papale est l'espoir que l'armée française pourrait par ce moyen être retirée.

Le comte de Derby fait observer que la question de la Vénétie est extrêmement délicate. Les droits de l'Autriche, dit-il, sont aussi justes et aussi légaux que ceux de toute autre puissance européenne; mais l'Autriche, en gardant le territoire vénitien peut, il est vrai, créer entre elle et le royaume d'Italie de grandes difficultés. Je ne nie pas que, quelles que soient nos opinions personnelles, la puissance qui, la première, recourrait à la terrible alternative de la guerre, encourrait une bien grande responsabilité et s'aliénerait la sympathie à laquelle elle aurait droit autrement.

Je félicite la Chambre de son unanimité à maintenir une politique de stricte non intervention, car s'il manquait quelque chose pour compléter les difficultés qui entourent la question, ce serait de voir un pays protestant prendre une part active dans l'arrangement d'une question essentiellement catholique. Ce n'est pas là une affaire dans laquelle nous puissions pratiquement intervenir, et je suis heureux de savoir que le gouvernement de Sa Majesté n'a été engagé dans aucune correspondance au sujet d'une telle question.

Cela ne m'empêche pas de considérer la question romaine comme dangereuse pour la paix de l'Europe aussi longtemps qu'elle ne sera pas résolue. Je crois que le meilleur moyen de la résoudre serait de faire cesser la souveraineté temporelle du pape, mais il serait très désirable et très important que le chef de l'Eglise catholique fût en même temps soutenu dans son indépendance spirituelle.

La discussion n'a pas d'autre suite.

La séance est levée.

Armements de l'Autriche. — Voici quelques nouveaux détails sur les armemens de l'Autriche en Italie:

Une correspondance de la *Perseveranza* des confins du Mantouan annonce que les dispositions qui viennent d'être prises à Mantoue sont extraordinaires Les batteries d'artillerie des fortifications viennent d'être enlevées et les anciennes pièces sont toutes changées et remplacées par des canons rayés. Tous les postes d'observation ou de défense ont été doublés. Tous les hameaux, toutes les habitations avoisinant la forteresse sont garnis de soldats.

On écrit de Verone, en date du 13, à la *Sentinella bresciana*:

La revue passée hier a été de 20,000 hommes. Tous les princes de la maison d'Autriche, moins l'archiduc Maximilien, y assistaient. Le duc de Modene est convaincu qu'il conduira bientôt ses soldats au dela du Po.

La Pologne.

On lit dans le *Journal des Débats* sous la signature de M. J. Lemoine:

"Quand le peuple de Varsovie, sans armes, portant seulement des crêpes et des couronnes de deuil, se présenta devant le palais du gouverneur russe, le prince vint au devant de lui, à cheval, avec son état-major, et lui dit: "Que demandez vous?" Et le peuple lui répondit avec une seule voix: "Nous demandons notre patrie." Dans ce seul et simple mot est la clef des évènements qui agitent l'Europe et ceux qui la menacent. C'est un des signes du temps et un des plus extraordinaires, que cette subite floraison, cette explosion des nationalités. L'un après l'autre les peuples longtemps écrasés sortent de leurs sépulcres et reviennent respirer l'air et la lumière. Un jour c'est la Grèce, le lendemain c'est l'Italie; aujourd'hui voici la Pologne qui se retourne sur son lit de douleur en criant: "Je suis encore vivante!"

"Car c'est là, qu'on en soit bien sûr, le véritable sens de ce mouvement qui vient d'éclater en Pologne et auquel on ne peut donner ni le nom de révolution ni celui d'insurrection. C'est plutôt, si l'on peut ainsi parler, un mouvement d'affirmation, c'est comme le cri de la vie traversant la pierre du tombeau. Nos correspondants ont exprimé ce sentiment avec éloquence; ils ont très clairement montré que l'agitation de la Pologne n'avait été fomentée ni par les excitations étrangères ni par la propagande révolutionnaire Jamais mouvement n'a été plus national, plus local, plus spontané. Nous en sommes si convaincus que, si nous n'en avons pas encore parlé, c'est dans la crainte de donner de fausses espérances et de provoquer des redoublements de violence. Ni l'Europe ni la propagande ne sont pour rien dans cet appel désespéré. Au contraire, c'est parce que la Pologne s'est vue oubliée qu'elle a crié.

"Nous nous souvenons qu'après la bataille de Magenta, un pauvre jeune homme, blessé et perdant son sang, s'endormit épuisé dans le coin d'une ambulance, il y fut oublié et le lendemain se réveilla seul avec les morts. Ce Ladislas Kaminski, car c'était un Polonais, est l'image de sa patrie. La Pologne, cette engagée volontaire qui a répandu son sang sur tous les champs de l'Europe, a fini par tomber d'épuisement, elle a été laissée pour morte et oubliée. Voici cependant que de son lit de douleur, de son lit d'hôpital, elle entend sonner les clairons, elle voit passer des régiments bannières déployées. C'est la France, c'est l'Angleterre, qui vont faire la campagne de Crimée: les deux nations qui tous les ans ont sans cesse protesté en faveur de la nationalité polonaise sont armées ensemble contre la Russie. L'heure passe, la paix est faite, et la Pologne est oubliée.

"Mais voici qu'elle est de nouveau tirée de son fiévreux sommeil par des cris de guerre et de délivrance; elle voit l'Italie se lever et marcher, elle voit la France lui prêter son épée; elle voit toute une nation renaître à la liberté, à la dignité, à la puissance; plus près d'elle encore elle voit la Hongrie se remuer et attirer l'attention du monde; elle seule est oubliée. C'est alors que dans un désespoir dont la forme ne peut appartenir qu'à cette nation ardente, enthousiaste et romantique, c'est alors qu'elle se fait tuer pour qu'on sache qu'elle vivait encore, pour que l'Europe entende les coups de fusil qu'elle reçoit sans y répondre. Les hommes meurent sans se défendre afin que leur sang soit une semence, *sanguis martyrum semen christianorum*. Les femmes, les enfants et les prêtres vont au-devant des balles en chantant des cantiques, afin que les pavés imbibés de sang innocent crient justice vers le ciel et vers la terre, *lapides ipsi clamabunt*.

"Il sera entendu, ce cri des mourants, par tous les cœurs dans lesquels la soif du repos n'a pas étouffé tout sentiment de générosité.

"Nous savons bien que la Pologne a cessé d'être populaire parmi nous; nous ne nous dissimulons point qu'elle est importune. Comme on le disait aussi à l'Italie, on lui dit: "Que nous veux-tu? Va-t'en; tu sens la fièvre." D'autre part, nous convenons que ce changement de l'opinion n'est pas sans justification. La Pologne a eu le malheur de servir d'instrument et de prétexte à des désordres auxquels son nom est resté attaché. Son corps sanglant a été porté sur des tombereaux à travers les rues pour appeler le peuple aux armes et provoquer la guerre civile. Nous avons tous vu, le 15 mai 1848, la représentation nationale envahie au cri de Vive la Pologne! nous nous rappelons cette figure blême et sauvage du citoyen Blanqui apparaissant à la tribune et demandant vengeance pour le sang répandu dans les rues de Rouen et non pas dans celles de Varsovie; et enfin, l'aigle blanc s'envolant pour faire place au drapeau rouge. Nous mêmes, ce jour-là nous répétions ce mot fameux comme beaucoup de ceux qui n'ont jamais été prononcés: *Finis Poloniæ!* Et la procession démocratique et sociale que nous avions vue défiler sur les boulevards était pour nous le convoi funèbre de la Pologne.

"Ces souvenirs sont encore proches, ils sont encore vivants, ils pèsent sur cette malheureuse nation qui pourtant en est innocente. Il y a douze ans qu'elle porte ce poids injuste, et aujourd'hui elle en appelle à l'équité de l'Europe. Qu'on se rassure, elle ne demande pas, et nous ne demanderons pas pour elle, une intervention. Elle demande de la sympathie; ce n'est pas ruineux. Elle demande aussi la reconnaissance du droit, l'exécution des traités. Ces traités de 1815 qu'on invoque tous les jours contre les peuples, pourquoi les peuples ne les invoqueraient-ils pas aussi? Si l'on n'en parlait pas sans cesse, nous n'en dirions rien; nous ne les prendrons pas, quant à nous, pour notre point de départ. Mais puisque l'Autriche les invoque, pourquoi ne demande-t-on pas à l'Autriche ce qu'elle a fait de Cracovie? Puisque la Russie les invoque, pourquoi ne demande-t-on pas compte à la Russie de la violation de tous ses droits promis, à la Pologne par ces mêmes traités? Est-il vrai, oui ou non, que, d'après les traités de 1815, la Pologne doive former un royaume spécial séparé de la monarchie russe, avec une Constitution, un gouvernement à lui, une représentation et des institutions nationales, formant un royaume distinct, quoique sous le sceptre de l'empereur de Russie? Est-il vrai que ces traités aient stipulé que les provinces diverses et démembrées de la Pologne, malgré le partage entre plusieurs monarchies, auraient une unité nationale et civile? Est-il vrai, oui ou non, que ces engagements aient été placés sous la garantie de toute l'Europe? Quand, après l'insurrection et la guerre de 1831, l'empereur Nicolas supprima d'un trait de plume ou de sabre la nationalité polonaise, la France et l'Angleterre étaient absorbées, l'une par sa propre révolution, l'autre par son grand bill de réforme. Elles se bornèrent à protester, et tous les ans nous avons vu reparaître la formule: La nationalité polonaise ne périra pas.

"Eh bien! elle n'a pas voulu mourir. Elle vit, elle croit, elle espère; pour prouver sa vie, elle montre son sang, et ce sang généreux, répandu volontairement, montera comme un encens expiatoire vers le ciel, et fécondera cette terre de soldats, de poètes, de héros et de martyrs."

Le royaume d'Italie.—L'*Opinione* déclare qu'il est inexact que la Diète de Francfort ait remis ses passeports au représentant de Victor-Emmanuel.

L'*Opinione* publie les extraits de deux dépêches confidentielles adressées par M. de Rechberg à la Diète de Francfort relativement au royaume d'Italie et à l'ambassadeur sarde à Francfort.

Dans ces dépêches, M. de Rechberg insisterait pour la non reconnaissance du royaume d'Italie, et pour que l'ambassadeur de Victor-Emmanuel ne soit pas reçu à Francfort.

On lit dans l'*Italie*, du 23 avril:

Nous pouvons annoncer d'une manière positive que le gouvernement grec a reconnu le nouveau titre de *roi d'Italie*, assumé par S. M. le roi Victor-Emmanuel.

Le roi Othon, à ce qu'on nous assure, s'y sentait peu enclin, mais il a cédé aux instances de son ministère.

Décédée à Paris, après une longue maladie, le 21 avril 1861, Mme PIERRE FREDERIC THOMAS LONGUEVILLE, née Celasire Bienvenu, créole de la Nouvelle-Orléans.

Service funèbre.

UNE messe pour le repos de l'âme de M. et Mme B. GUILLORY, (née Françoise Joneau) sera célébrée vendredi prochain 17 du courant, à 6 heures du matin, à l'église St Joseph, rue Commune. Les amis et connaissances sont priés d'y assister sans autre invitation. 16 mai—2

UN MOT AUX SAGES—Au déclin de la vie, les forces qu'enlève la vieillesse ne peuvent être remplacées que par une préparation qui ne laisse pas redouter les suites des stimulants ordinaires. On offre aux personnes âgées l'AMER STOMACHIQUE DE HOSTETTER dont l'effet est immédiat et permanent. Il donne du ton à l'estomac, excite l'appétit, prolonge l'existence et la rend heureuse. Pour la dyspepsie, l'oppression provenant de la nourriture, pour les coliques bilieuses, les fièvres en frisson pour la faiblesse et toutes les maladies auxquelles les femmes sont sujettes, l'Amer est recommandé par des milliers de personnes qui en ont vu l'efficacité. 8 mai—6

(*Communiqué.*)

Nos ennemis. Quels sont-ils?

Les journaux de notre ville ont donné les noms d'un grand nombre d'individus qui ont amassé des fortunes au Sud et donnent aujourd'hui de l'argent pour nous détruire. Un des derniers numéros du *Herald* de New York, renferme le nom d'une nouvelle maison qu'il faut ajouter à *la liste des traîtres*. Cette maison, qui a présenté un drapeau à un régiment de vagabonds du Nord, est la manufacture de machine à coudre de *Wheeler & Wilson*, qui ont fait une fortune, grâce à l'appui du Sud. On rencontre leurs agents dans toutes les villes du Sud, et leur machine à coudre continuent à rapporter des *profits immenses* que Wheeler & Wilson doivent aux hommes qu'ils sont tellement anxieux de détruire.

Voici le rapport extrait du *Herald* du mercredi, 8 mai.

Présentation d'un drapeau à la Compagnie D. 13me régiment.

DEPART DU RESTE DU REGIMENT.

Samedi dernier, la Compagnie D, du Treizième régiment de la Milice de l'Etat de New York, à Brooklyn, a reçu un magnifique drapeau de MM. Wheeler, Wilson & Co, fabricants de machines à coudre en cette ville. Le capitaine Balsou qui commandait la compagnie, a reçu le drapeau au nom de celle-ci. Hier matin la compagnie a quitté l'Arsenal, près le fort Green, et s'est rendue, par le Fulton Ferry, dans cette ville, afin de promener son nouveau drapeau. Elle a monté Broadway, et, en passant, a salué MM. Wheeler & Wilson. On l'a partout accueillie avec enthousiasme. Le reste du Treizième, resté en arrière, partira de Brooklyn ce matin, afin d'aller rejoindre ses compatriotes au siege de la guerre. M. Philip Mc Dermott, attaché à la Presse depuis longtemps, sert avec la Compagnie A de ce régiment, pour aider à maintenir l'Union une et indivisible.

Les citoyens du Sud devraient se souvenir de la fabrique de machines à coudre de Wheeler & Wilson et de *toutes les autres fabriques du Nord*. Le moment est venu pour le Sud de s'occuper de Wheeler & Wilson.

17 mai—1t e TRUE BLUE.

Parti Américain du Sud.

LES membres du PARTI AMERICAIN DU SUD sont invités à se réunir dans leur clubs respectifs, SAMEDI 18 le courant, à 7 heures et demie P. M. pour ratifier les nominations faites par la Convention.

17 mai—2f LE COMITE EXECUTIF

NOUS soussignés, encanteurs, nous engageons à fermer nos bureaux à 4 heures P. M., de cette date au 31 aout 1861.

PLACIDE J. SPEAR.
M. BARNETT Jr.
EDWARD S. AUDLER.
O. LEAUMONT, BLACHE & Co
E. ROGER & Co
C. E. FORSTALL.

17 mai—3

Théorie de l'art militaire,

CONTENANT l'école du soldat, l'école de peloton, l'escrime à la cible, le maniement de l'arme des officiers, le maniement de l'épée et du sabre pour les officiers, et les instructions pour les tambours et les sonneries.

A VENDRE IMMEDIATEMENT

(*au prix d'une piastre,*)

A l'imprimerie R. P. Théard, 19, rue de Chartres, près Ste Anne, chez M. Guerineau, rue Royale, et chez A. Holle & Co, Passage de la Bourse. No 61.

17 mai—3f.

A.·. L.·. G.·. D.·. G.·. A.·. D.·. l'U.·.

Au nom et sous les auspices du Suprême Conseil des 33mes du Rite Ecos. Anc. et Acc., pour l'Etat Souverain et Indépendant de la Louisiane.

La R.·. L.·. Foyer Maçonnique No 44 procédera aujourd'hui vendredi à 7 heures et demie du soir, dans son local, rue Toulouse No 15, à l'initiation au 1er degré de plusieurs profanes.

Tous les FF.·. M.·. Réguliers de cet Orient sont fraternellement invités à assister à cette cérémonie.

17 mai—1f L.·. P.·. GUEUDES secrétaire.

Résidence d'été à Mandeville.

A LOUER immédiatement, une charmante maison avec chambres à domestiques, cuambre de bain, wharf, &c.

S'adresser, pour les conditions de location, rue Saint-Philippe, No 110. 17 mai—7f

COCHER A LOUER OU A VENDRE

A LOUER ou à vendre un excellent COCHER et HOMME, appartenant à la même personne depuis 17 ans. S'adresser par la Poste, boîte No 1,337

17 mai—3f

Hotel Pradat. à Biloxi.

LES soussignés, successeurs de Mme Elizabeth Pradat, ont l'honneur d'annoncer au public que l'HOTEL DES CHENES VERTS, à Biloxi, est ouvert pour la saison. Un bon billard, un beau yacht, des chevaux et des voitures sont attachés à l'établissement. Les personnes qui voudront débarquer au wharf de l'hôtel Pradat sont priées d'en avertir le capitaine du steamer 17 mai—1m

Le navire UNCLE SAM, capitaine Cole, venant de Bordeaux, est en débarquement dans le Second District. Les consignataires sont requis de venir recevoir livraison de leurs marchandises sur la Levée. Les marchandises dont les permis n'auront pas été retirés dans le délai de cinq jours, seront envoyées aux magasins publics, aux frais et risques des consignataires. C CAVAROC & CO,

16 mai 116, rue Royale

QUININE—500 onces sulfate de quinine Ossian Henry, fabrique Alfred Labarraque & Cie, à vendre par BERNARD TURPIN.

17 mai—6t 91 rue Vieille Levée

Bœuf! Bœuf!

DES propositions cachetées seront reçues au bureau du soussigné rue du *Camp*, No 119, et au bureau du commissaire assistant des vivres au *Camp Moore*, à Tangipaho, Lue, jusqu'au 22 du courant, à midi, pour fournir aux troupes de la Louisiane, au Camp Moore, du BOEUF FRAIS, d'une bonne qualité (les cous et les jambes seront exclus) en telles quantités dont on pourra avoir besoin pour les troupes, pas plus de quatre fois par semaine, à tels jours que pourra désigner le commissaire assistant de vivres, au camp.

Il sera exigé une garantie pour l'accomplissement du contrat

Le soussigné se réserve le droit de rejeter le ou les prix qui lui sembleront trop élevés.

Les propositions devront être endossées comme suit: "Propositions pour fournir du bœuf frais".

J. T. WINNEMORE,

Quartier-maître général de l'armée de la Louisiane Bureau du quartier maître général, Nlle Orléans, 14 mai, 1861. 15 mai

AVIS

Aux vétérans de 1814 et 1815, à leurs frères d'armes.

ET Messieurs les souscripteurs, qui ont répondu à l'appel de l'Association lundi dernier, 6 du courant, à la salle de l'Economie, ainsi que les frères d'armes qui ne se sont point trouvés, sont invités de vouloir se réunir de nouveau à la même salle d'Economie, JEUDI, 16 du courant, à 6 1/2 heures précises du soir, pour compléter l'organisation commencée de la Compagnie d'une GARDE URBAINE, et nommer les officiers, pour le même but de la précédente convocation, et d'adopter des règlements pour le maintien de l'ordre à ce sujet.

Ils sont priés d'être ponctuels à l'heure.

Par ordre du Président. MANUEL MOREAU, BMY POPULUS, Secrétaire.

Nlle-Orléans, le 14 mai 1861. 15 mai—4f

Farine! Farine! Farine!

4000 barils farine, (remise en barils) qu'on peut voir à la presse de Szymanski et qui seront vendus à bas prix, en lots au gré des acheteurs,

Par Wm WHANN,

Bureau des Tow Boats, rue Carondelet No. 7, ou aux batisses Marigny, No. 4

Egalement—Environ 2000 barils de farine aigre, à la Presse de Szymanski, à vendre à 25 cents le baril.

15 mai—1f

AVIS.

AVIS est donné à ceux que cela concerne qu'un yawl ou embarcation appelé l'ANNA a été trouvée dernièrement en la possession d'un nommé James Cunningham ou Keatings, alias Irish Jimmy. Le dit Irish Jimmy a été ramassé, dans le dit yawl, au milieu du lac, et, de dire que ce yawl appartient à M. Mullen de Chicago, (Illinois). Si la dite embarcation ou yawl, qu'on suppose avoir été volé, n'est pas réclamé dans les dix jours qui suivront cette annonce, il sera vendu pour acquitter les frais.

Paroisse St. Bernard. 13 mai 1861.

T. M. SERPAS, Shérif de St. Bernard.

15 mai—10 f

Succession de Gustave Mouras.

LES débiteurs de cette succession sont priés de solder leur compte au bureau de M. Octave de Armas, notaire, ou de le payer aux collecteurs accrédités par le soussigné.

15 mai—1f M. SOYE, administrateur.

Rum de la Jamaique.

TRENTE tierçons rum d'excellente qualité, à vendre sous les clefs de la Douane, par

VILLARRUBIA & LAUGHLAND,

17 avril 64 rue des Magasins

P. FIEROBE,

TAILLEUR DES ZOUAVES D'INKERMAN,

ci-devant coupeur de l'état major en Algérie, déjà connu à la Nouvelle-Orléans, se charge de faire les commandes militaires dans le plus prompt délai, rue Conti, 93, entre Bourbon et Dauphine. 29av—1m

MAGASIN DE TAPIS,

Rue de Chartres, No 19.

NOUS avons reçu de nouveaux tapis Médaillon, velours, Wilton et Bruxelles: DE LA TOILE CIRÉE de 3 à 24 pieds de large; nattes, druggets anglais et toile damassée pour dessus de tables.

Abat-jour, tapis et baguettes d'escalier, tapis de Hollande et nattes de cacao pour bureaux, couvertures de tables et de piano, &c., &c., à bas prix.

9 fév—6b A. BROUSSEAU & Co

LOUIS, RESTAURATEUR,

Et Pension Bourgeoise,

Enc. du Passage de la Bourse et St-Louis,

A L'HONNEUR d'informer le public qu'il vient d'ouvrir son Restaurant et qu'il tient

TABLE D'HOTE

A toute heure, et le consommateur pourra y venir à n'importe quelle heure; le menu y sera de premier choix. Il offre aux consommateurs, pour 50 cents:

Un potage, au choix, Légumes,
Poisson, Roti,
Entrée, Salade.
Desserts assortis—Vin compris.

Pension à vingt piastres par mois, service permanent de 7 heures du matin à 8 heures du soir.

22 janv—1 1/2 Ire p.

Figues, raisins, amandes, limons.

MILLE tambours figues de Smyrne;
400 caisses raisins;
100 balles amandes Languedoc;
200 caisses citrons de Sicile. A vendre par LANATA, Frères, 9 et 11, rue Jefferson

1 avril

EN Douane—25 1/4 pipes cognac Edmond Jaulien
5 do do Chas Jobit & Co,
3 1/4 do do Jos Carle, vieux,
30 octaves eau-de-vie Rochelle.
A vendre par X. LAMBERT,
16 mai rue des Magasins No 86

SEPTIEME

Grand Volkfest Allemand,

QUI AURA LIEU

Dimanche et Lundi, 19 et 20 Mai,

SUR LE

Mechanics' and Agricultural Fair Ground,

Ci-devant l'Hippodrome Créole ou de l'Union

AU PROFIT EXCLUSIF

Des Familles de nos Volontaires absents.

PROCESSION:

Première Division.

THEOD. BRUENING Grand Maréchal,
Jas Van Blooten et Jean Lassaie, aides du Grand Maréchal.
MUSICIENS.
Col. Sturken Col. Boethinger et A. Himmel.
—Les membres du comité—
La société allemande,
Les Chanteurs de la Nouvelle-Orléans.
Char allégorique du "Roi Coton", tiré par six chevaux.
Gardes d'honneur à cheval.
Son Excellence T. O. MOORE gouverneur de l'Etat et Chas Pattison, président du Volksfest, dans une voiture attelée de quatre chevaux.
Le lieutenant Gouverneur Hyams.
Souffleur John T. Monroe, maire de la ville.
Le Gouv. Jean L. Lewis.
L'hon. juge Reynolds et G. H. Brough, orateurs du jour.
Wagon décoré de Carrollton.

Seconde Division.

M. Febrenbach, maréchal assistant et ses aides.
Musiciens.
Les Sociétés des Turners.
Wagon décoré de la Société des Boulangers.
Les invités et différentes sociétés.

Tous ceux qui désirent se joindre à la Procession à cheval.

La Procession s'organisera à l'encoignure des rues Canal et Remparts, à 9 heures du matin, le 19 du courant. Elle ira de la rue du Canal à la rue Carondelet, de la rue Carondelet à la rue Poydras, de la rue Poydras à la rue du Camp, elle descendra la rue du Camp à la rue du Canal, de la rue du Canal à la rue Royale, descendra la rue du Royale jusqu'à la rue de l'Esplanade, la rue de l'Esplanade jusqu'au Chemin de Gentilly, le Chemin de Gentilly au Mechanics' and Agricultural Fair Grounds.

La Procession se mettra en marche par un salut qui sera autant de coups de canon qu'il y a d'Etats dans la Confédération du Sud.

En considération du but de ce Volksfest, M. J. B. Slawson fera courir de quarante à cinquante omnibus de la rue du Canal à l'Hippodrome, et l'on ne paiera que DIX CENTS. MM. Wilbur, Arnot & Co en feront courir tout du dix de la rue du Canal à l'entrée principale de l'Hippodrome sur le Chemin de Gentilly.

Toutes les voitures entreront par le Chemin de Gentilly. Ni les voitures ni les chevaux ne seront admis dans l'intérieur du track.

THEO. BRUENING, Grand maréchal

11 mai 4

Avis aux Contribuables.

LES TAXES DE LA VILLE

Pour l'année 1860,

Sur les propriétés foncières, les esclaves, les meubles le capital, le revenu, &c.

Sont maintenant dues,

et doivent être payées à mon bureau, à l'hôtel de ville Les contribuables sont priés de venir les payer. Tous les comptes non-payés d'ici au 1er juillet, seront annoncés conformément à la loi.

ADAM GIFFEN,

29 avril—2m 1re p Trésorier de la ville.

ARRIVEE EXTRAORDINAIRE.

Il échappe à l'ennemi d'une manière extraordinaire.

LE VIEIL ABE SE PRÉPARANT A PARTIR

Nous avons reçu, par l'Express Company d'Adams, nos dernières marchandises des domaines d'Abraham le Grand. En passant par Washington, elles ont été saisies par les vassaux du Vieil Abe, et les fidèles sujets qui les examinèrent se réjouirent beaucoup. C'est l'époque où le long fils des fêtes triomphait de peur. Toute la nation connaissait sa casquette et son manteau, de sorte qu'il ne pouvait pas s'en servir pour s'échapper de Washington. Il se trouvait, parmi ces marchandises, un habillement fait expressément pour notre ami, le Dr —— dont le gros corps ressemble autant à celui d'Abe que le corps de Falstaff ressemblait à celui du fils élancé de Ytra.

Conception admirable! siège délicieux. Cet habillement fut volé, et nous aurons pu, sans le savoir et sans le vouloir aider le Vieil Abe à se soustraire à ses ennemis?

Les fidèles s'apprêtèrent d'autres articles. Si Lincoln parvenait à s'échapper, grâce à ce vêtement, nous espérons que dans son empressement il n'oubliera pas d'enlever la carte du magasin, car il ne pourrait que notre ami le Docteur et nous-mêmes fussions accusés de trahison.

Nous avons reçu une belle variété de MARCHANDISES NOUVELLES convertes par des couleurs Nous appelons sur elles l'attention des acheteurs

Nous avons un faible stock

D'articles en Caoutchouc,

CHEMISES CHAUSSONS ET LINGE DE PEAU,

EN FLANELLE ET EN MERINOS.

Un stock complet de

CELEBRES CHEMISES PATENT YOKE.

Venez examiner notre assortiment.

ALFRED MUNROE & Co,

BATISSE STORY,

A l'encoignure des rues Camp et Commune.

16 mai—2f—1re p

Milice, attention!

EXERCICE...... EXERCICE.

M. A. OERY, très connu en cette ville, ayant appartenu à plusieurs compagnies, offre ses services pour enseigner l'école du soldat, où l'on apprendra le maniement des armes et l'école de peloton.

Des armes sont à sa disposition des élèves. On est prié de se rendre tous les jours à la place tôt, rue Du maine, 157, ancien collège Audubon.

Ouverture, samedi 18, à 6 heures du soir.

Une vaste salle sera donnée à ces les plus convenables pour ce genre de manœuvres.

Il se chargera aussi de donner des leçons particulières à domicile.

Prix modéré. 16 mai—15

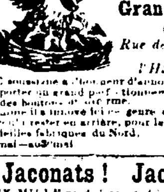

Boutons!
Boutons!
Boutons!
PELICANS, &c.

Grande Fabrique du Sud,

Rue de Chartres, 135, près de *l'Hotel d'Orléans.*

LE soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il vient d'apporter un grand perfectionnement dans la fabrication des boutons de uniforme.

Comme il a trouvé le genre de fabrication, il n'a pas voulu rester en arrière, pour le fini du travail, avec les vieilles fabriques du Nord.

16 mai—au 3 mai C ROUYER.

Jaconats! Jaconats!!

DIX MILLE yards jaconats français bon teint, haute nouveauté, à 15 sous

ST. AMAND & SAINT-CYR,

13 mai—6f 57 rue Bourbon

A. CHOL,

130......Rue ROYALE......130

PUBLICATION DU MONTEIL.

M. A. CHOL a l'honneur de faire savoir à MM. les officiers et membres des Compagnies militaires qu'il vient de faire publier sous la direction de M. Du Monteil (instructeur des Gardes d'Orléans):

1060 Théories

comprenant—

Ecole du Soldat,
Escrime à la Baïonnette,
Ecole de Peloton.
Ecole de Bataillon et Guides,
Service des places,
Service des armées en Campagne,

le tout formant un seul volume dont le prix est fixé à

$1 75.

La publication de cet ouvrage sera mise en vente le 20 mai 1861.

Seul dépôt, rue Royale, 130.

Imprimerie de M. Marchand, rue Jefferson.

M. CHOL ayant reçu de nombreuses demandes, prie les personnes qui désirent des Théories, de vouloir bien se faire inscrire à son magasin. 11 mai—10f

A Vendre ou à Louer,

UN MULATRE, âgé d'environ 27 ans, bon cuisinier et domestique de maison, bon sujet, parlant anglais et français. S'adresser à M. Jules Martin au restaurant de Victor, rue Toulouse, ou à la Grocerie encoignure des rues Toulouse et Royale 14 mai—15 f

Ni le capitaine, ni les consignataires du navire Italien Anonimo, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage de ce navire.

LANATA FRERES,

14 mai— 9 et 11 rue Jefferson.

ORANGES! LIMONS! 3000 caisses Oranges 1er choix,

1500 caisses Limons 1er choix,

En débarquement du navire Anonimo de Palerme et à vendre par LANATA FRERES,

14 mai 9 et 11 rue Jefferson.

AD. RINCK,

PEINTRE EN PORTRAITS,

No 7, rue Bourbon.

11 fév.

CHANGE

Sur Bordeaux, payable dans Paris, à vendre par A. CARRIERE & Co,

30 avril—1 1 57, rue Vieille-Levée

Sucre de la Havane.

DEUX CENTS caisses sucre blanc et jaune de la Havane, en magasin et à vendre par

VILLARRUBIA & LAUGHLAND,

17 avril 64, rue des Magasin

RECU par le steamship Habana, de la Havane—
10 caisses morue d'Ecosse;
10 tambours sardines, &c.;
50 1/4 barils olives de Séville;
A vendre par F SANCHO, No 229, rue Vieille Levée, entre Dumaine et St. Philippe

AMANDES, amandes—50 balles amandes de Languedoc à coques tendres; 25 balles amandes à coques dures à vendre par R. TURPIN, 15 avril—6 f 95 Vieille-Levée.

Alfénide.

REÇU par l'Adelaide Bell, du Havre, un nouvel assortiment de couverts petits et grands, pour service de table, en alfénide au premier titre.

A vendre chez LION & ANDRÉE,

11 mars coin Bienville et Royale

BOUCHONS—75 balles de bouchons importés récemment par les navires William Ann et Golden Cross, un assortiment de tout les qualités et de toutes les grosseurs, à vendre en Douane ou droits payés, par CABALLERO & BANUALDO, rue Vieille Levée, 48, entre Douane et Bienville

PATÉS TRUFFÉS—5 caisses 50 1/4 foies,
5 caisses 100 1/2 foies,
5 caisses 50 1/4 muriers, allouettes,
5 do 100 1/2 muriers, bécasses,
5 do 50 1/4 perdreaux, lièvres,
5 do 100 1/2 perdreaux, grives,
150 do pieds de porc, andouillettes, &c.
A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr.
4 av—1f 20, Vieille Levée

CAFE de la Havane—Un lot du vert, en magasin. A vendre par E. TROISGROS, 15, rue Douane

AVIS.

MONSIEUR E. DUVERGER ayant vendu son intérêt dans l'*Abeille* à Monsieur FELIX LIMET, ce dernier devient à dater de ce jour l'otre associé dans les affaires dudit journal. La raison sociale reste toujours la même. G F. WEISSE & Co.

Nouvelle-Orléans, 1er mai 1861

Avis.

Les sous-agences établies par feu M. de Laneuville, dans différentes paroisses de l'Etat, sont abolies, et nos abonnés sont invités à ne payer qu'entre les mains des personnes que nous avons constituées nos agents.

ATTENTION.

Oranges et Limons—Nous appelons l'attention des marchands de fruits sur la vente à l'encan par Bernard Turpin, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 1/2 heures, sur la Levée, en face de la rue St Philippe.

Le shérif procédera aujourd'hui aux ventes ci-après, savoir:

A 10 1/2 heures A. M. au No 3, Front Levée, 2me District, le fonds d'un café et d'un salon d'huîtres.

Et à midi, au City Hotel, rue de la Commune, un terrain de valeur amélioré situé rue Philippa entre celles Poydras et Perdido, 2me district.

Voir aux annonces.

AVIS JUDICIAIRES.

ETAT DE LA LOUISIANE.—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—L'Etat de la Louisiane,—A tous ceux que ces présentes concernent —Salut:

Attendu que Joseph Aimé Seignouret ayant acheté à une vente faite par le shérif de la paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffier de cette Cour où la dite vente fut enregistrée le 16me jour de mai de l'année 1861, pour un avis conformément à un acte de la législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé "Acte relatif aux monitions et à la manière de procéder, approuvé le 15 mars 1855.

Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées, au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, qui pourraient avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée

Ladite propriété fut vendue par le Shérif susdit, le onzième jour de mai de l'année 1861, en vertu d'un décret de cette Cour, rendu le quatorze de mars de l'année 1861, dans l'affaire de John M Gould vs. A. Moriarty, No 6741 du docket de cette Cour à laquelle vente Joseph Aimé Seignouret s'est rendu acquéreur pour le prix de $4,665 00, payable comptant.

Laquelle vente a été effectuée de la manière suivante, savoir:

1o L'acquéreur a retenu par devers lui le montant d'une hypothèque spéciale avec intérêts jusqu'au jour de la vente, en tout quatorze cent trente une piastres et quatre-vingt-treize cents, ci $1,431 93

2o Ledit acquéreur a payé au shérif la balance du prix d'adjudication s'élevant à la somme de douze cent quarante trois piastres et sept cents, ci $1,243 07

Montant de la vente $2,675 00

Description de la propriété d'après le transfert judiciaire, savoir:

UN TERRAIN situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourbon, Dauphine, d'Orléans et Ste-Anne, désigné par le No eux, suivant plan dressé par C. A. de Armas, arpenteur, le 12 d'avril 1849 et mesurant, trente-cinq pieds de face à la rue Bourbon, sur soixante dix-neuf pieds neuf pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les batisses et améliorations qui s'y trouvent.

Ainsi qu'il appert de l'acte de vente passé en défaveur du rapport d'Amédée Ducatel, notaire public en cette ville en date du 31 de janvier 1851.

7. Les bâtisses et améliorations sur le dit terrain, comprennent: Une maison basse en briques couverte en ardoises, ayant façade sur la rue et portant le No 161, de qui tre chambres avec une galerie derrière et cabinet de chaque côté une cuisine basse en bois, couverte en ardoises, bâtie dans le fond du terrain, et ayant deux chambres avec foyers, lieux d'aisance et une mais... latte, le tout en bois et couverte en ardoises, cour briquetée installation pour l'eau, etc.

Témoin l'honorable R. K. Howell juge de la dite Cour.

Nouvelle-Orléans ce 16 mai 1861.

[L. S.] A J VILLERE Député Greffier,

17 mai—1er et 1°J

AVIS AUX CHEFS DE CORPS.

G. DUPUY, DOREUR.

42, *rue Royale, entre Bienville et Douane,*

Vient de recevoir un grand assortiment de PASSEMENTERIE OR et ARGENT, de toutes largeurs pour militaires.

NOTA—Tous ces attributs militaires seront vendus à des prix très modérés. 10 mai

DEMANDE.

ON demande une femme blanche parlant le français et qui devra s'occuper du ménage, des enfants et faire un peu de couture.

S'adresser dans la rue St-Joseph, No 157.

4 mai

Résidence d'été à Mandeville.

A LOUER, une maison contenant cinq grandes chambres meublées et deux grandes galeries. Les dépendances se composent de trois chambres meublées pour domestiques, cuisine, écurie, etc. Cette propriété est ombragée et peu éloignée du wharf. S'adresser à V. Maignan, 17 et 19, rue Bourbon 11 mai—1f

UN BON COMPTABLE, résidant depuis plusieurs années à la Nouvelle-Orléans, et parlant le français et l'anglais, désire trouver un emploi permanent dans une maison de commerce. Il fournira des références de la plus haute respectabilité.

S'adresser au bureau de l'*Abeille* ou à la poste, boite No 2,60.

Dissolution de Société.

LA société existant entre Alfred Munroe et James Mcshaway, sous la raison de Alfred Munroe & Co, à la Nouvelle-Orléans, et Wm D. Abbott, de New-York, est dissoute à partir de cette date. Les affaires seront liquidées par l'un ou l'autre des associés.

ALFRED MUNROE.
JAMES MCSHAWAY

Nlle Orléans, 1er mai 1861. 8 mai—12f

Le soussigné se retire de la maison d'ALFRED MUNROE & Co, de New-York, et dissout toutes relations avec elle, à partir de cette date.

ALFRED MUNROE

Nlle-Orléans, 1er mai 1861 8 mai—12f

A LOUER.

Le haut de la maison No. 5, rue de Chartres, à louer. S'adresser à Mlle Sophie Boutroux, 5, rue de Chartres

SOUS les clefs de la douane et à vendre par les soussignés:

2 000 caisses vin rouge.

5 avril—1f C. CAVAROC & Co.

A loner,

Un grand chaussée composé de trois pièces avec batiment dans la cour, composé de deux chambres, cave et cuisine, à un prix très raisonnable.

S'adresser sur les lieux, rue Bourbon 2.., entre Union et St Philippe.

LE DR. RANCÉ

A chargé le Dr. Kunemann de le remplacer auprès de ses clients, pendant son absence.

DR. ED. KUNEMANN,

De la Faculté de Paris,

Rue Bourbon, No. 243, entre Ursulines et St-Philippe.

1avril—6m

SEULE AGENCE DE LA

Célèbre Manufacture "Stacker"

TENNESSEE.

LE soussigné a constamment en magasin un assortiment complet de CHAUDIÈRES à sucre, Grilles et Gueulles de Fourneaux, qu'il offre aux prix suivants Chaudière de 84 à 72 pouces, à $1 25 le pouce.

68 à 42 pouces, à $1

au-dessous de 42 pouces à 75 cts.

Les grilles à 4 cts. la livre, et les gueulles de fourneaux selon la grandeur et la forme, à 25, 30 et 35 cts chaque.

E. F. LAVILLEBEUVRE,

Marchand-Commissionnaire

12 sept—1an No 17, rue de l'Union

EN débarquement du navire Stephen Baldwin, de Bordeaux—Eau de vie, 1/4 quarts cognac;
Vinaigre—30 barils vinaigre blanc.
Fruits à l'eau de vie—50 caisses fruits assortis.
Bonbons—6 balles bouchons pointus.

A vendre par CHAUDET & NEE.

1 mars 147 et 149, Royale, entre Toulouse St-Pierre

LES soussignés offrent à vendre, sous les clefs de la douane et en magasin:

200 paniers huile 22 onces Bacigalupi,
100 caisses huile 32 onces vierge,
100 do huile 22 onces double clarifiée. J L Duret,
400 caissons olives Th. Ronnan,
50 do cornichons,
200 quarts Burgundy Port,
100 quarts Madère,
2000 caisses vin rouge et blanc, des marques Brandenburg frères, Nathaniel Johnston, Bornet Jeune, de Bordeaux,
300 paniers champagne Jos Perrier Fils & Co,
250 caisses bourgogne Ed. Michaux,
120 quarts Sherry et Porto,
200 caisses absinthe Berger,
150 do cerises à l'eau-de-vie,
10 punchons rhum de la Jamaïque,
40 pipes genièvre "Stag,"
300 futailles eau-de-vie des marques suivantes: Pinet Castillon & Co, J. Denis Henry Mounié & Co, A. Bonnin, Melady,
2000 futailles pale Ale et Strong Ale, de la marque W Younger & Co, Edinburgh,
10 punchons Scotch Whiskey, Wm Stewart,
4 do Old Tom Gin.

BRULATOUR & Co,

7 janv 89, ancien 53, Vieille Levée

EN débarquement du navire Uncle Sam, de Bordeaux—

200 barriques vin rouge Montferrand, bon ordinaire pour familles.

20 barriques vin rouge Côte de Boug superieur do,
20 do do Cote de Fronsac do do,
10 do do St Emilion vieux do,
10 do do St Julien do do,
20 demi douz. vin blanc Haut Sauterne do,
200 caisses vin rouge St Julien bon ordinaire.

A vendre par L. E. DELUZAIN,
16 mai 119 rue Royale

PRUNES sèches—100 caisses prunes sèches en pots et bocaux divers modèles et diverses grandeurs.

A vendre par L. E. DELUZAIN,
16 mai 119 rue Royale

ABSINTHE, Vermouth—100 caisses absinthe suisse E Pernod
25 caisses kirshwasser E Pernod
70 do vermouth Noilly Pratt & Co

A vendre par L. E. DELUZAIN,
16 mai 119 rue Royale

BOUTEILLES vides—150 paniers bouteilles bordelaises de 32 onces
50 paniers bouteilles à cognac avec étampes
40 caisses do do et à madère.

A vendre par L. E. DELUZAIN,
16 mai 119 rue Royale

CHAMPAGNE—50 paniers Heidsick Piper, en grandes et demi-bouteilles
30 paniers Heidsick Piper, en grandes et demi-bout.,
25 caisses Mumm & Co. do do
30 do Impérial (Cabinet) do do
80 paniers diverses marques.

A vendre par L. E. DELUZAIN
16 mai 119, rue Royale

FRUITS au jus et à l'eau-de-vie—40 caisses fruits à l'eau-de-vie, assortis,
26 caisses fruits au jus, assortis,
30 do liqueurs superfines, assorties,
200 paniers anisette extra superfine. A vendre par L. E. DELUZAIN, 119, rue Royale

VINS en caisses—Un large assortiment de vins rouges et blancs, en grandes et demi-bouteilles, des marques St-Julien, Pauillac Medoc, Chateau Montigrac, St-Estephe, Haut-Brion Chateau Margaux Chateau Léoville, Pontet-Canet, Larose, St Pierre, Picton Longueville, Chateau Lafitte, Haut Sauterne, Haut Barsac, Chateau Iquem, &c., &c.

A vendre par L. E. DELUZAIN,
16 mai 119, rue Royale

A vendre, par les soussignés, en débarquement du navire Uncle Sam, venant de Bordeaux:
232 barriques vin rouge;
50 barils vin blanc;
900 caisses vin rouge;
12 demi barriques do C. CAVAROC & CO,
16 mai 116, rue Royale

HUILE d'olive J. Flaguci—500 paniers 22 onces;
250 paniers 12 onces; C CAVAROC & CO,
A vendre par 116, rue Royale
16 mai

VIN rouge en caisses—5000 caisses vin rouge bon ordinaire; 800 caisses vin rouge extra
A vendre par C GAVAROC & CO,
16 mai 116, rue Royale

EN débarquement du navire Uncle Sam, arrivé de Bordeaux:
44 barriques vin rouge Quinsac
44 do do Cambernac
40 do do Canteuac
5 caisses de 25 paniers anisette extra de Chauvet fils.
A vendre par X. LAMBERT,
15 mai rue des Magasins No 86.

CHANDELLES de Paraffine patentées de Hemel, en 100 caisses, 4, 6 et 8 à la livre, à vendre par
1avril—6 f B. CARRIC, 18 Vieille-Levée

Pour Bordeaux.

Jour de départ: LUNDI, 20 du courant.

La superbe goëlette SOUTHERNER, fine voilière, capitaine George Bellows à tout son chargement engagé et partira lundi 20 du courant. Pour passage, ayant de beaux aménagements pour les passagers dans la cabine, s'adresser au capitaine, à bord, poteau No 32, 1er district, ou à COHEN M SORIA,

17 mai—3f 121, rue Commune.

LA HAVANE.

POUR LA HAVANE—La barque fine voilière A. J. JARECO, capitaine Cabanas, ayant une grande partie de sa cargaison engagée, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser à PUIG BROTHERS.

16 mai 57 rue de la Douane.

Pour Tampico et la Colonie d'Eureka.

Le brick JOSEPH H. TOONE, fin voilier et de 1re classe, capitaine Pennington à plus que tout son chargement engagé et partira sous peu pour Tampico. Ce navire ayant de beaux aménagements pour les passagers a été choisi pour ceux qui voudront aller à la Colonie d'Eureka. Pour fret ou passage s'adresser à MANUEL LOPEZ,

15 mai 97 Vieille Levée.

Pour la Colonie d'Eureka.

(Par la voie de Tampico)

Le brick fin voilier et de première classe, NAHUER STETSON, capitaine Ulpiano, partira sans délai SAMEDI, le 18 courant, les passagers qui désireront s'embarquer, sont requis de se tenir prêts pour le jour et dessus mentionné.

Pour passage seulement s'adresser à SALVADOR FERNANDEZ & Co.

15 mai—1f 15 Vieille-Levée

Volontaires Français

La formation d'une seconde Compagnie ayant nécessité de nouvelles élections, les nominations suivantes ont eu lieu:

ETAT MAJOR.

MM. Ferrier, commandant
De Lamarre, capitaine adjt major.
Beaud, trésorier
Jeanequin, chirurgien major.

1ere COMPAGNIE.

Jouet, capitaine.
Orogniec, lieutenant.
Niboureł, sous lieutenant.

2me COMPAGNIE.

Cazin, capitaine
Bardat, lieutenant
Picart, sous-lieutenant.

Adjudant.

Rolet. 17mai—1

Quartier-Général des Twiggs Light Guards.

L'élection des officiers commissionnés et non-commissionnés de cette compagnie aura lieu SAMEDI, 18 mai 1861, au ...

Quartier-Général.

Les portes seront ouvertes de 8 à 9 heures du soir. Les membres sont priés d'être ponctuels.

Par ordre, JAMES CAMPBELL,

17mai—2 Secrétaire pro. tem.

GARDES D'ORLEANS.

TROISIEME COMPAGNIE.

LES membres de la compagnie qui ne sont pas pourvus de l'équipement ... sont invités à passer au bureau du sergent-major avant ... pour en prendre livraison.

Par ordre du capitaine.

J. B SORAPURU,

17mai—2f Sergent-major

Gardes d'Orléans.

LES membres de la ... compagnie qui ne se seraient pas ... pour la sortie de ... sont requis d'être présents ...

Par ordre du capitaine. J. EUGENE TOURNÉ

15 mai sergent major

Quartier Général de la Légion de la Louisiane.

Troupes volontaires de la Louisiane

Nouvelle-Orléans, 14 mai 1861.

ORDRE SPECIAL No 76.

LES membres de la 4me Compagnie des CAZADORES D'ORLEANS s'assembleront à l'Arsenal ... SAMEDI courant entre 6 et 7 heures du soir pour l'élection d'un capitaine, d'un 1er lieutenant et d'un 2e lieutenant ...

Par ordre du général J. Trudeau

JAS CURELL,

15mai—et 18 Aide-de-Camp.

Régiment des Gardes d'Orléans.

—Ordre No 23—

Nouvelle-Orléans 13 mai 1861.

Le régiment des Gardes d'Orléans prendra les armes et se réunira à la salle rue d'Orléans dimanche prochain ... à 6 heures précises du matin, en ... pour la ...

Le régiment partira pour Gentilly, par le train de ...

N. AUGUSTIN, colonel.

J. C. C. ... Adjudant-major,

F. du MONTEIL 13mai—2f

Bataillon Cazadores Españoles de N. Orleans.

4a Compañia—¡ATENCION!

Todos los individuos pertenecientes á esta y los que deseen ingresar en la se serviran concurrir entre 6 y 7 de la tarde del Sabado 18 del corriente, al cuartel calle del Viejo Basin y Tremé, para la eleccion de un Capitan, un 1o y 2o Teniente.

La eleccion se presidirá por los Sres Capitanes Lasso y Torres, los cuales harán saber el resultado al cuartel general.

N. Orleans, Mayo 15 de 1861

De orden del comandante ...

El 2o teniente ED W. NATTES.

16 mayo—3 Secretario

Beauregard R fles, attention!

VOUS êtes requis d'assister à une assemblée ... samedi soir, à 7 heures ...

Par ordre de J. W. Thomas, capitaine,

E. SAUTON Secrétaire.

16 mai—4

PELICAN GUARDS,

ATTENTION!

A partir de ce jour l'exercice aura lieu le mardi, le mercredi et le samedi soir, à 8 heures précises ...

Par ordre de E. J. ... capitaine ...

F. A. MADER secrétaire

Légion française

ON a besoin, pour la Légion française, de quatre ou cinq TAMBOURS.

S'adresser à G. COLLIGNON,

... rue St Pierre

Demande de Soldats pour le service actif.

LE général James Trudeau ayant reçu l'ordre de ... un régiment, a nommé les officiers de ...

Major Moetier, capitaine Peter, capitaine Currell, capitaine Byrne et capitaine Bebeldorst, sous la surveillance du lieutenant-colonel Janvier.

Les compagnies déjà organisées qui désirent entrer dans ce régiment sont invitées à se présenter au lieutenant colonel Janvier, au quartier général du général Trudeau No 185, rue du Canal.

Des bureaux de recrutement sont ouverts rue Conti entre Chartres et Vieille-Levée, et à l'encoignure des rues d'Espagne et Levée. 16mai—

Dents artificielles.

J. A. CASADAVANT,

CHIRURGIEN DENTISTE,

107 Royale, vis-à-vis l'Hotel St-Louis,

Pose une ou plusieurs dents fait au dentier avec gencives, selon des procédés perfectionnés et au moyen de la pression atmosphérique, qu'il garantit comme devant exercer toutes les fonctions des dents naturelles.

Sa réputation et son succès sont si bien connus depuis plusieurs années en Louisiane, qu'il n'a pas besoin d'autre recommandation.

Consultations en français, en espagnol et en anglais

9 jan—V & S.

Dr THURBER,

DENTISTE.

SALON D'OPERATIONS,

148, *rue Royale,*

Entre St-Pierre et Toulouse

1 oct—1an

G. BOUTREUX

Tapissier et réparateur de meubles en général.—Rue Dauphine, No 50.

Enlève les tapis, les toiles cirées, &c., les bat, les brosse, les nettoie et les repose en vingt-quatre heures. Il coupe et fait les draperies, rideaux, &c et couvertures à meubles, &c.; pose les corniches et les stores, répare et vernit les meubles.

A LOUER

Une maison

située rue Ste-Anne, No 145 entre Bourgogne et Remparts, ayant au rez-de-chaussée deux beaux salons, un palier, porte-cochère Au premier, deux appartements, un grand cabinet, une galerie, un grand vestibule Dans l'attique, deux appartements

Dans la cour, quatre chambres à domestiques, cuisine chambre à repasser, écurie, citerne et water works.

S'adresser à EDOUARD GUILLOT, rue Royale No 120 6mai—2fp 1re p.

MAISON LESTRADE

A MANDEVILLE.

L'OUVERTURE de cette maison, si honorablement connue, vient d'avoir lieu. Tout y a été disposé pour recevoir les voyageurs qui y seront ... parfaitement traités. Un cuisinier de premier ordre est attaché à la maison, et la cave est fournie des vins les plus fins. 2 mai—4 m

BOURBON whisky—Quelques barils très vieux Bourbon whisky, à vendre par

BERNARD TURPIN,

9 mai 95, rue Vieille-Levée

C. BELLENOT, GRAVEUR,

Coin Bienville et Exchange Alley,

Boutons! Pélicans! Etoiles! Attributs militaires!

M. C BELLENOT fabrique et peut livrer sur demande des Boutons pour uniformes, avec Pélicans militaires, tels que Pélicans, Etoiles et autres Lettres et Chiffres pour képis et sacs, des Boucles pour ceinturons, etc. Il invite les chefs de corps à venir examiner ses échantillons. Il livrera ces articles A DES PRIX TRES MODERES 3 mai—16

AVIS.

LES débiteurs de la maison DUCLOS & Co sont priés de venir payer leurs comptes à P. H. BRINTON, syndic des créanciers de Duclos & Co.

mai—eoll0j 10, rue Crossman.

Vacherie à vendre.

A VENDRE—Une des meilleures vacheries de la ville, établie ici depuis vingt ans et contenant trente belles vaches à lait, un taureau, trois chevaux, deux charrettes à lait, deux charrettes à fourrage, avec tous les accessoires. Les conditions seront très libérales.

S'adresser pour les renseignements à l'encoignure des rues Huitième et Prytania, Quatrième District à

10mai—1m G. A. HOLTZMANN.

Demande d'apprentis.

ON demande comme apprentis, dans la Manufacture de Souliers, plusieurs jeunes esclaves de treize ans et au dessus.

S'adresser à la Fabrique de Souliers du Sud, rue St-Charles No 22.

ANISETTE—100 caisses anisette et liqueurs assortis. 20 damejeannes vieux rum ...

A vendre par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 20, Vieille-Levée.

avril—1f

CHATEAU LEYA—100 caisses vins de Leya ainé, ... à vendre par E. DRAPIAU & Co.

... rue Douane

Recorder du Deuxième District

MM. les Editeurs:

Veuillez annoncer que l'hon. ANATOLE BLACHE, Recorder du Deuxième District, est candidat à la même place et qu'il sera soutenu, à l'élection du 3 juin prochain, par

LES PROPRIETAIRES DU DISTRICT.

15avril—au 3 j. 0

MM. les Editeurs,

Veuillez annoncer M. CLEMENT RAMOS, ex-recorder du Deuxième District comme candidat à la même place. L'élection aura lieu LUNDI, le 3 juin 1861.

1er mai—au 10 j SES NOMBREUX AMIS.

EMILE WILTZ

est candidat à la place de Recorder du Deuxième District. L'élection aura lieu le 3 juin prochain.

Nous sommes autorisés à annoncer que H PERALTA d'Est Baton Rouge, est candidat à la place d'Inspecteur des Comptes Publics.

L'élection a lieu en novembre prochain

4 av—au 4 nov

Liste des lettres françaises

Restant à la Poste le 17 mai 1861.

A
Adam, George
Augustin, Judge D
Avegno, Philippe
Armand, Merair
Arnt, Jean
Azman, P
André, J B
Arnaud, Ernest

B
Barrouce, Eugène
Bauge, Madame
Baltin, Bernard
Blaton, Ja...
Beringer, L...
Bresson, Jos B
Burton, Jean
Benedit, Jules
Berger, D ... store
Bertin, Auguste
Belle...sor Jean
Benoit, Josephe
Bello, Josephe
Bergeret, ... Mme
Boutgeard Ange
Boutet ...
Brocher Alexandre
Bois, Manet ...
Bras, Charles

C
Casberg, Claudius
Chaudain, ...
Caille, Victor
Carnalz, Mr. V
Chessier, Thomas
Cretieu F Mme
Cusaneau, Joseph
Chrétin Joseph
Cortel, ...
Corbier, ...
... Mme
Cottin, Aug. Louis

D
David, Victor
Dalin, ...
Dauroy, Chs
Dauroy, Jules
Delrieux, Prosper
Darcheborg, ...
De Lanvier, Jules
Deuort, Jean
De Lerme ...
Deville, Oliver
De St-Virgne
Desbors, Paul
Delpit, Jules
De B..., Lucy Mrs
De Lobel, Mr
De Laborissey P. St-Cyr
Daspart, Antoine
Duprez, Jules
Dupuy, Mr
Daurat, Juliette

E
Esnard, Ene Mlle

F
Favre, F Vve François
Faivre, Jules
Fayet, De Chs
Fabre, Fanny Miss
Fortier A M
Fortier, Leat [Rosen]
Fusta..., Anatole

G
Gale, Adelaide Mme
Gauet, Victor
Grammand, James
Gonbault, C
Gasiche, Mme X
Gravier, Martin
Gracie, P
Gerard, Stephan
Gerard, Captn A.
Girard, J B
Girard, M. D. (2)
Gatte, Celeste
Gusti, ... Nert
Graca, Eusebe
Grimier, Ernest
Gueyrard, Jacques

H
Haurel, Alfred
Heyenne, Samuel, boucher

J
Jacquet Mme & Lezilie
Jacob, ...
Janet, Victor
Janvier, Gambeta
Jeannery, Georges
Jest Pierre
Jourdan, Gustave
Jucent L A
Judean, Joseph (2)
Judeau, Helene

K
Korwitz, Joseph [2]

L
Lafarge, fab. de chaussures
Lacroix, Victor
Lafarge, Z
Lambert, Pierre
Lasalle, Mr
Lebosse, ... Mlle
Le Boeuf, P. N.
Le Roux, Jules
Le Breton, B. St-Mme
... Pierre

M
Marie F R
Maurice, Vve C Mme
Mayeux, ...
Masson, Pierre

N
Nicaud, Frederic

O
O'Dubiss, Vve Auguste
Olivier, Victor

P
Planchard Ed.
Perrin Baptiste

R
Rigolin, Augt Mme

S
St-Cerain, Y
Sarrazin, Andre

T
Thevenot, Joseph
Turneaux Jules

V
Valery, Nicolas
Viosca, H Mme

W
Woodington (2)

J L RIDDELL, M P

CARTAS ESPAÑOLAS Y ITALIANAS

Nueva Orleans 17 mayo 1861.

J. L. RIDDELL, M. P

AVIS.

ON a besoin d'un jeune homme, qui parle et écrit le français et l'anglais, ... S'adresser par lettre, à la boîte No ...

Etablissement hydrothérapique

DU SUD,

Du Dr RANCÉ,

A BILOXI (Mississippi).

CET établissement, fondé en 1844 par le Dr. Byrenbeinet, et dirigé actuellement par le Dr. H. Rancé, sera prêt à recevoir des malades le 1er juin prochain.

24 avril—Sp

Changement de local.

R. S. SYKES encanteur, a transporté son magasin du No 50 au No 62 RUE DES MAGASINS, immédiatement au-dessus de la rue Natchez.

Jours de vente, comme d'habitude, les mardis, jeudis et samedis. Ventes au dehors, tous les jours.

25 mars

Réouverture des Bains Conti.

LE nouveau propriétaire de cet établissement, avantageusement connu dans le 2me District, informe le public qu'il vient de le remettre complètement à neuf et que ses bains seront ouverts à dater du 22 avril. La baignoire trouveront aux bains de la rue Conti des soins empressés et une grande propreté.

22 avril—5m

$25 de récompense.

Partie marronne dans le courant du mois, la mulâtresse ADÈLE, portant autrefois le nom de ALIDA, avec son enfant, Caroline, âgée de 18 mois. Adèle est âgée d'environ 22 ans, mulâtresse rougeâtre, taille moyenne, forte chevelure, parlant français et anglais. La récompense ci-dessus sera payée à la personne qui logera la dite esclave dans la geôle de Paroisse. S'adresser à

22av—1f Mme C OLIVIER 86 rue Bienville

BITTER DES ARABES.

MALGRÉ la contrefaçon plusieurs fois essayée, ce précieux cordial a triomphé de tous les obstacles. Dans ce pays, comme en Europe, son emploi est devenu si général que l'inventeur a dû donner à sa fabrication un développement considérable. Force, santé et appétit, sont les avantages que procure le BITTER DES ARABES, aussi a-t-il remplacé avec succès les liqueurs alcooliques plus ou moins malfaisantes et les prétendus remèdes qui les imitaient sans les valoir.

Dépot général—F. Sancho, Vieille Levée No 229.

Succursale—A. Calongne, encoignure Du Maine et Royale.

27 avril—3m 27,29a... 11,13,25 27m, 8 10 22 24 ju 6,8,20, 22 Jjt

Avis de Société.

M. WM KELLEY a été admis comme associé dans notre maison, le 1er décembre dernier. Le nom de la maison est maintenant MEEKINS, KELLEY & Co.

J S MEEKINS BRO,

Batisses Marigny, 7 et 8, Troisième District.

Nelle-Orléans, 3 avril 1861 2 avril—1m—1re p.

Cercles. Cercles. Cercles

100,000 CERCLES de noyer blanc à bas prix ... à vendre par CHS LAFFON ou W. WILSON.

27 av—1m.3 pe En ... Levée, 1er District

Pistolets Lefaucheux.

HEBERT & ESCOUSSE,

151, rue de Chartres,

ONT reçu par le Cahawba, quelques pistolets Lefaucheux, petit et grand modèle—ainsi qu'un Revolver Lefaucheux ... pour les ... les ...